

ORIENTATION 3^{ème} – Année scolaire 2023-2024

Vœux provisoires (avant le conseil du 2^{ème} trimestre)

Collège Elisabeth de Nassau Sedan

Le professeur principal reste votre interlocuteur privilégié.

Le professeur principal vous aide à assurer le suivi du projet d'orientation de votre enfant.

N'hésitez pas à lui poser vos questions via Pronote ou la messagerie de [mon bureau numérique](#) (appelé aussi Espace Numérique de Travail (ENT)).

Le professeur principal échange avec l'ensemble de l'équipe éducative lors des conseils de classe :

- **Le conseil de classe du 2^e trimestre donne son avis sur les vœux provisoires d'orientation que vous avez formulés. (ce qui nous concerne actuellement).**
- Le conseil de classe du 3^e trimestre émet un avis sur les vœux d'orientation.

Le projet d'orientation est un dialogue régulier jusqu'à la fin de l'année.

Le calendrier habituel est maintenu :

- **Mars** : avis des conseils de classe sur les vœux provisoires d'orientation.
- **Avril** : ouverture de la **plateforme « Orientation et affectation »** qui vous permet de prendre connaissance de l'ensemble des formations proposées dans votre académie et près de chez vous.
- **Mai** : formulation de **vœux définitifs d'orientation**.
- **Juin** : décision d'orientation prononcée par le chef d'établissement.
- **Début juillet** : résultats d'affectation puis inscription dans l'établissement.

Avec un compte parent, vous devez accéder à la plateforme pour inscrire les intentions d'orientation pour votre enfant.

Vous trouverez alors **un tutoriel en page 2** vous expliquant comment accéder à cet espace « **Orientation** ».

Continuité d'accompagnement :

Même si la plupart des parents accèdent facilement à la plateforme avec leurs codes, vous pourrez, en cas de difficulté sur la formulation des demandes d'orientation ou les vœux d'affectation, contacter sans tarder le collègue : ce.0080046g@ac-reims.fr

Des ressources en ligne à votre disposition :

- **Pour préparer votre orientation et connaître les formations dans les établissements de votre académie**, vous pouvez aller sur le site de la région Grand Est :

<https://www.orientest.fr/actualites-orient-est/54-apres-3me>

Où vous pouvez télécharger l'annuaire des établissements de l'académie de Reims pour « **Les études après la 3e** » : [Guide-Orient-Est Apres 3e Reims 2024.pdf](#)

- Si vous n'avez pas encore d'idée précise sur votre avenir, voici un **questionnaire d'intérêt** qui pourra vous guider ou vous donner quelques idées :

<https://www.onisep.fr/Decouvrir-les-metiers/Les-quiz-de-l-Onisep/Quiz-Quels-metiers-selon-mes-gouts>

- Pour tout savoir sur la **voie professionnelle** :

<http://www.nouvelle-voiepro.fr/>

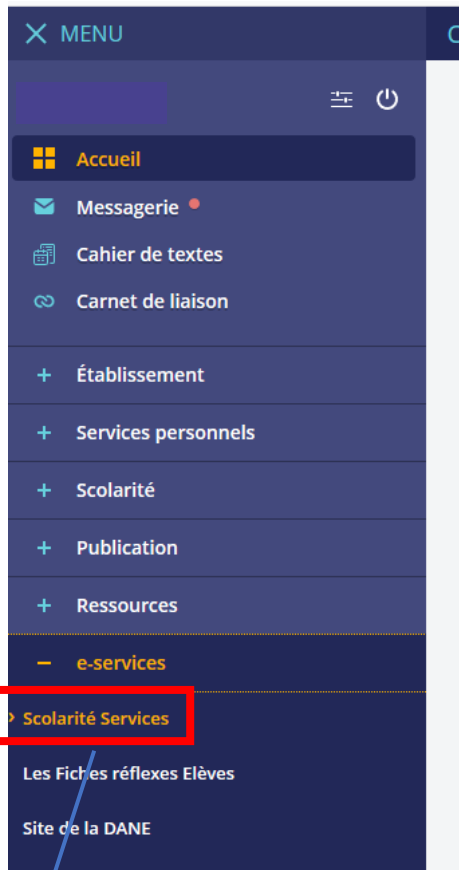
- Pour tout savoir sur la **2de générale et technologique** :

<https://www.education.gouv.fr/reussir-au-lycee/les-enseignements-de-la-seconde-generale-et-technologique-41651>

PROCEDURE D'ORIENTATION 3^{ème} - Interface

1. Allez sur [mon bureau numérique \(ENT\)](#) via le site du collège.
Pour les parents qui ont plusieurs enfants au collège et Lycée, dans [mon bureau numérique \(ENT\)](#), il faut en haut à droite, choisir le portail de l'enfant concerné (collège Nassau).
2. Puis cliquez sur « **Accueil** », puis « **e-service** », puis sur « **Scolarité Services** » (entrez vos codes si nécessaire).
3. **PUIS** cliquez sur « **Orientation** », puis laissez-vous guider.
4. Réception d'un mail qui confirme le ou les vœux qui restent modifiables.

Voir ci-dessous les différentes étapes :



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Accueil **Mes services** Contact Espace famille

Mes services

Actualités

- Bourse de lycée
- Orientation**
- Fiche de renseignements

Message de l'établissement

Bienvenue dans Scolarité services

Une question, besoin d'aide ? Assistance

Dans Scolarité services, choisir l'onglet *Mes services* puis cliquer sur *Orientation*.



Actualités

Bourse de lycée

Orientation

Fiche de renseignements

Phase provisoire
Intentions
Courant 2^e trimestre

Phase provisoire
Avis provisoires
Après le conseil de
classe du 2^e trimestre

Phase définitive
Choix définitifs
Courant 3^e trimestre

Phase définitive
Propositions
Après le conseil de
classe du 3^e trimestre

Un calendrier et une présentation de chaque phase permet de se repérer dans les différentes étapes avant de saisir les intentions d'orientation

Vous choisissez une ou plusieurs voies d'orientation parmi les possibilités suivantes :

- 2^{de} générale et technologique ;
- 2^{de} professionnelle ;
- 1^{re} année de CAP ou de CAP agricole.

Le conseil de classe du deuxième trimestre indiquera pour chaque voie d'orientation demandée son avis (favorable, réservé ou défavorable).

Vous pourrez consulter l'avis du conseil de classe et en accuser réception.

Les intentions d'orientation et les avis provisoires du conseil de classe sont indicatifs et sont le début d'un dialogue qui prépare le choix définitif.

Pour préparer son projet d'orientation votre enfant peut s'informer :

- au CDI et au CIO ;
- sur le site de l'Onisep [e](#) ;
- sur le site « l'orientation en 3^e et l'affectation en lycée » [e](#).

Je saisis les intentions d'orientation

Actualités

Bourse de lycée

Orientation

Fiche de renseignements

Intentions d'orientation

Deuxième trimestre :
DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation.

①

Vous devez valider vos intentions afin qu'elles soient prises en compte.

Vous devez obligatoirement saisir une voie d'orientation.

Vous pouvez en saisir jusqu'à 3.

Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.

Le bouton « + Ajouter une intention » ouvre une pop-up qui permet la sélection d'une voie d'orientation, les intentions doivent être validées pour être enregistrées

“ Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :

+ Ajouter une intention

Annuler

Valider les intentions

Cette procédure de dialogue ne s'applique pas au redoublement exceptionnel décidé par le chef d'établissement, ni aux parcours particuliers hors système éducatif (services médicalisés, sociaux...) pour lesquels une procédure spécifique existe par ailleurs. Si vous êtes dans une de ces situations, veuillez contacter le chef d'établissement.

La sélection d'une voie se fait dans l'ordre de préférence, il est possible de les modifier jusqu'à la fermeture du service en ligne Orientation à la date indiquée par le chef d'établissement

→ Rang 1

Les champs suivis d'une étoile sont obligatoires.

Veuillez sélectionner une voie d'orientation : (*)

- 2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR
STHR : Sciences et Technologies de l'Hôtellerie et de la Restauration
- 2^{de} professionnelle
- 1^{re} année de CAP ou de CAP agricole

Annuler

Valider

Actualités

Bourse de lycée

Orientation

Fiche de renseignements

Intentions d'orientation

Deuxième trimestre :
DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation.

①

Vous devez valider vos intentions afin qu'elles soient prises en compte.

Vous devez obligatoirement saisir une voie d'orientation.
Vous pouvez en saisir jusqu'à 3.
Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.

Le récapitulatif des intentions d'orientation saisies est affiché et doit être validé pour être enregistré

Actualités

Bourse de lycée

Orientation

Fiche de renseignements

Intentions d'orientation

Deuxième trimestre :
DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation.

①

Vos intentions ont bien été validées

Un courriel de confirmation va être envoyé aux représentants légaux si une adresse électronique valide est indiquée dans leur fiche de renseignements. Si ce n'est pas le cas, chaque représentant peut la compléter à partir du portail Scolarité Services.
Vous pouvez modifier vos demandes d'orientation jusqu'à la fermeture du téléservice.

Un courriel avec le récapitulatif des intentions d'orientation saisies est transmis à chaque représentant légal

Mes services

Actualités

Bourse de lycée

Orientation

Fiche de renseignements

Phase provisoire Intentions Courant 2 ^e trimestre	Phase provisoire Avis provisoires Après le conseil de classe du 2 ^e trimestre	Phase définitive Choix définitifs Courant 3 ^e trimestre	Phase définitive Propositions Après le conseil de classe du 3 ^e trimestre
--	---	--	---

Après avoir pris connaissance de l'avis du conseil de classe, vous accusez réception des avis provisoires. Pour préparer votre choix définitif, vous pouvez prendre rendez-vous avec le professeur principal et le psychologue de l'éducation nationale.
La participation aux journées portes ouvertes des lycées et aux salons d'orientation permet de poursuivre la réflexion. A partir du mois d'avril, vous pouvez consulter dans le Téléservice Affectation les offres de formation après la 3^e et pour vous informer.

Je consulte et j'accuse réception des avis provisoires du conseil de classe

L'accusé de réception des avis du conseil de classe pourra être effectué indifféremment par l'un ou l'autre des représentants légaux